

PROBLEMATIQUE : Concilier pêche de loisir, gestion piscicole, activités nautiques ou agriculture avec la conservation de la Cistude d'Europe nécessite quelques précautions particulières afin de limiter la mortalité, le dérangement ou la dégradation de l'habitat

Les activités nautiques

Problématique

Le canotage est source de dérangement pour la Cistude d'Europe en phase d'insolation
L'aménagement des cours d'eau pour la pratique du canoë implique l'élimination systématique des embâcles engendrant dérangement, risques de mortalité et perte de postes d'insolation

Quelles précautions vis-à-vis de la Cistude d'Europe?

Sur un étang, empêcher l'accès des embarcations à certaines berges (secteurs les plus végétalisés)
En rivière, limiter l'élimination des embâcles au strict minimum posant des problèmes de sécurité
Sensibiliser les pratiquants au respect de la tranquillité des espèces fréquentant le site (panneaux informatifs, dépliants, etc.)



© L.BARTHE



© S.THIENPONT

La pêche de loisir

Problématique

La pêche de loisir est source de dérangement pour la Cistude d'Europe en phase d'insolation
La gestion de la végétation aquatique et rivulaire entraîne une dégradation de l'habitat de l'espèce
L'introduction de certains poissons déstabilise et appauvrit le milieu aquatique
L'abandon des lignes entraîne un risque de mortalité par noyade
La cistude peut ingérer des hameçons

Quelles précautions vis-à-vis de la Cistude d'Europe?

Conservé le plus possible de végétation rivulaire et aquatique
Limiter les postes de pêches parallèlement à la mise en réserve de certaines berges afin de conserver des zones de tranquillité pour la faune
Si le site est destiné à la pêche de la carpe, éviter de surcharger l'étang afin de limiter la destruction des herbiers aquatiques et la dégradation de la qualité de l'eau
Préférer des espèces carnivores indigènes (brochets) aux espèces exotiques (black-bass)
Encourager l'interdiction des arpillons sur les hameçons pour faciliter la libération des cistudes sans trop de dommages
Sensibiliser les pratiquants à la présence de la cistude (panneaux informatifs, dépliants, etc.)



©RNN CHERINE



©D.LERAT



©L.BARTHE

La pisciculture

Problématique

La pisciculture intensive génère une destruction des herbiers aquatiques et rivulaires, lieux de nourrissage et d'insolation pour la cistude. L'introduction de certains poissons déstabilise et appauvrit le milieu aquatique : destruction des herbiers, prédatations, etc. Vidanges et assecs sont régulièrement pratiqués et peuvent fragiliser l'espèce en fonction de la période où ils sont mis en œuvre.

Quelles précautions vis-à-vis de la Cistude d'Europe?

Prévoir une vidange piscicole courte, tous les 2 à 5 ans (en fonction du cycle d'élevage du poisson), plutôt en fin d'automne, pour un remplissage optimum, et si possible sans amendements.

Dans le cas d'étangs en chapelets, prévoir une concertation entre propriétaires afin de planifier les vidanges sur plusieurs années pour que les étangs vidés puissent remplir les autres (débuter par l'étang le plus en aval, puis remonter au fil des ans vers l'amont).

Vidanger lentement et progressivement et surveiller le système de vidange pour éviter la mortalité d'individus.

Replacer les tortues trouvées, en fin de pêche, dans la végétation aquatique rivulaire de l'étang ou dans les mares forestières environnantes.

Laisser les queues d'étangs (pas de curage) et les boisements humides environnants intacts.

Conserver la végétation rivulaire et les zones de végétation aquatique. Éviter le maintien en assec de plusieurs mois après la vidange sur les sites isolés, remplir l'étang le plus rapidement possible.

i Une attention particulière doit être portée sur les changements de type de production piscicole qui peuvent avoir des conséquences non négligeables sur la cistude (production carnassiers, par ex)

L'agriculture

Problématique

La fauche des prairies fin mai/début juin peut générer une mortalité des femelles en activité de ponte

La mise en culture de prairies entraîne la disparition d'habitats de ponte

Les grillages utilisés pour la contention des troupeaux peuvent empêcher l'accès des cistudes au site de ponte

Le pâturage intensif peut engendrer un risque d'écrasement chez les femelles lors de la ponte ou chez les jeunes à l'émergence, il crée également un tassement important du sol peu favorable à la ponte et à l'émergence

L'arrachage des haies et la disparition des mares de pâture, favorables aux déplacements des individus, augmentent les risques liés aux mouvements saisonniers (ponte, émergence) ou exploratoires

Le curage des mares de pâture, effectué sans précautions, peut avoir des conséquences lourdes sur une population de cistudes

Quelles précautions vis-à-vis de la Cistude d'Europe?

Préconiser un pâturage extensif sur les prairies de ponte, à défaut une fauche précoce (fin avril /début mai)

Eviter la reconversion des zones herbeuses en cultures, à défaut encourager le maintien d'une bande enherbée en bordure

Proscrire les clôtures au maillage inférieur à 12 cm de large et 7 cm de hauteur

En cas de charge de pâturage >0,5 UGB/ha/an, délimiter des zones d'exclos, ou privilégier un pâturage précoce (avril à mi-mai)

Conserver les haies

Ne réaliser un curage des mares qu'en cas d'extrême nécessité et, le cas échéant, intervenir d'août à octobre, en effectuant un curage partiel (par moitié) afin de conserver des zones refuges pour la faune



©L.BARTHE



©L.BARTHE

Des questions ? Contactez vos
référénts locaux :

Pour aller plus loin :

CADI A. et FAVEROT P. 2004 - *La Cistude d'Europe, gestion et restauration des populations et de leurs habitats. Guide technique* - Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels - p 60-61

CISTUDE NATURE 2009 - *Guide technique pour la conservation de la Cistude d'Europe en Aquitaine* - p70-71.

CPIE Pays Gersois 2012 - *Guide technique pour la conservation de la Cistude d'Europe en Midi-Pyrénées* - p64.

